

Génie électrique

La discipline du Génie électrique implique pour les professionnels formés au Cnam la maîtrise dans toute leur transversalité **des systèmes électriques**, en étant capable de finaliser des produits industriels et des matériels mettant en œuvre de nouvelles technologies.

Ces produits peuvent concerner l'industrie automobile (alternateur, motorisation électrique hybride, déflecteur aérodynamique), **l'industrie aéronautique** (dérive, gouvernail), **ferroviaire** (signalisation, freinage) **ou de l'énergie** (distribution et installation, génie climatique et énergies renouvelables).

Licence professionnelle Coordinateur technique pour l'optimisation des énergies électriques renouvelables (LP14501A)

CONDITIONS D'ENTRÉE

BTS Électrotechnique/BTS Systèmes Électroniques/BTS Maintenance Industrielle/BTS Assistant Technique d'Ingénieur/BTS Contrôle Industriel, Régulation, Automatismes/BTS FEE (Fluides Énergies Environnement)/BTS IRIS (Informatique et Réseaux pour l'Industrie et ses Services)/BTS CRSA (Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques) / DEUG Sciences et Technologie/ Licence EEA/DUT Mesures Physiques/DUT Génie Électrique et Informatique Industrielle/DUT Génie Industriel et Maintenance/DUT Génie Thermique et Énergie/Diplômes BAC+2 de l'AFPA.

[CONSULTEZ LA FICHE NATIONALE](#)

Diplôme d'Ingénieur Cnam - Spécialité Génie électrique (CYC8801A)

CONDITIONS D'ENTRÉE

Bac + 2 dans la spécialité ou équivalent

Contact

Pour toute 1ère inscription, veuillez solliciter un RV avec un Conseiller formation, par mail à **contact@ipst-cnam.fr**, en indiquant l'objet de votre prise de contact, vos disponibilités ainsi que votre numéro de téléphone.

<https://ipst.cnam.fr/formations-a-la-carte/diplomes/genie-electrique-1025794.kjsp?RH=1537965782618>